

A Toulouse, le 20 Avril 2009

UNE TRANSPARENCE « OPAQUE »

FO dénonce

Lors du dernier Comité d'Entreprise FO a été la seule organisation syndicale à revendiquer l'organisation d'une commission de production. La Direction a acté notre demande et celle-ci s'est tenue le vendredi 17 avril.

Force est de constater que **cette réunion de production n'a été en fait qu'une commission emploi**. Les plans de charges ont été remplacés par une situation sur les effectifs. Nous sommes donc loin des attentes de FO. **Cette situation ne peut pas durer éternellement**.

Vous trouverez ci après le compte rendu succinct des éléments qui nous ont été présentés :

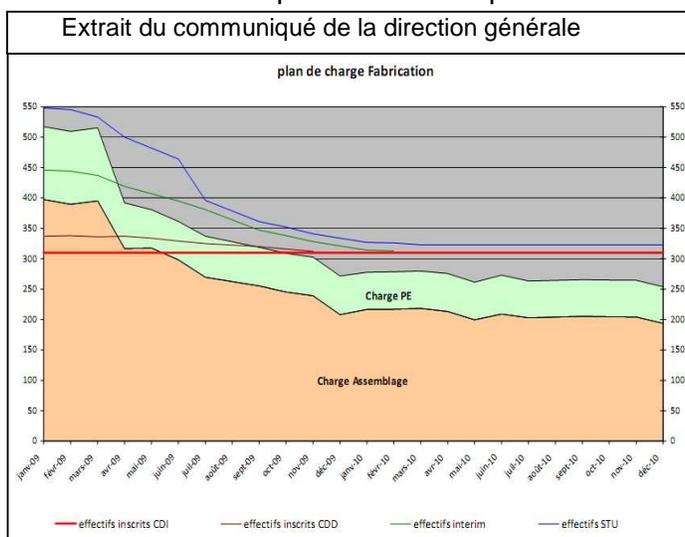
Sous charge de production

Aujourd'hui

Manque de charge pour un effectif de **100 personnes** en production

Septembre 2009

Malgré l'arrêt des contrats temporaires, manque encore de charge pour un effectif de **40 personnes** en production.



Extrait des Mesures immédiates communiquées à l'encadrement par la **Direction Générale**

Gel des transferts

Structure portes Boeing 787 vers LLV, équipement bras portes A320 vers sous-traitance, et assemblage sous ensembles moignons F7X vers Figeac Aéro.

Gestion du temps de travail

Recours exceptionnels aux heures supplémentaires et heures d'équipe

Mise en place de la **modulation du temps de travail**

Fermetures société supplémentaires

En mai (semaine 21), juin (semaine 25 ou 26), Aout (semaine 32/33 + 31 ou 34 selon service)

Chômage partiel :

Recours possible au chômage partiel à partir de septembre 2009.

FO vous rappelle que ces mesures concernent **les ateliers de production**. **L'analyse des autres secteurs** est **en cours** et sera présentée au Comité d'Entreprise du 22 avril 2009.

Considération FO

FO constate que son **message n'a pas été compris** par la Direction. Ce qui aurait pu nous permettre **d'établir des mesures communes de sauvegarde** de l'emploi ne nous a pas été fourni :

Les heures de Production, les charges en Interne sont absentes du bilan de la Commission Production.

Concernant l'emploi, la direction a déjà défini son plan d'action : peut être **considère t-elle être la seule en mesure de prendre les meilleures décisions ?**

Pour **FO** il ne faut pas confondre **Raisons et Conséquences**.

Une commission de production permet d'établir et d'analyser les charges de tous les contrats de la société (charges internes et externes incluses).

Une commission emploi analyse les conséquences sur l'effectif des variations de ces charges.

A ce titre **FO revendique** auprès de la Direction, **l'obtention des plans de charge comparatifs** depuis le début de l'année, par chantier, en interne et externe **dans les plus brefs délais**.

A l'aide de ces informations, **FO veut analyser l'impact réel** de la chute des cadences des avions d'affaire Dassault sur l'emploi, comme annoncé par la Direction.

FO a un seul objectif : la **préservation de notre plein emploi**.

Notre organisation **est prête à discuter d'aménagements** tels que les congés, la modulation du temps de travail, le droit individuel à la formation, la mobilité, etc.... afin d'éviter le chômage partiel.

FO maintient sa position **sur l'importance de la formation**, et demande que cet axe soit prioritaire dans l'analyse de notre Direction.

FO refuse les mesures annoncées le 17 avril en l'état. **Hors de question pour notre organisation de valider une gestion de la crise, sans communication des données chiffrées** sur les heures des plans de charge.

FO revendique également une **égalité de traitement**, Ouvriers, Techniciens, Ingénieurs et Cadres, face à la crise.